

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la HAUTE-SAVOIE
ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL D'AMANCY DU 24 MARS 2025**

La réunion du Conseil municipal s'est tenue à la mairie à 19h30

Etaient présents : MM. DOLDO Dominique, BRAND Eric, CIANCIA Joséphine, AUBOURG Mélanie, BONICKI Jean-René, MATTIO Patrick, RAMUS Nelly, CONSTANS Juanita, BERTHET Bernadette, IERVASI Catherine, COURTOIS Cédric, ROCH Valérie, LETT Philippe, BOUCHET François-Xavier, PAUZE Sonia, VIGUIER Elodie

Etaient excusés avec pouvoirs : M. VIANDAZ Christophe à Mme ROCH Valérie, Mme KRAEUTLER Janine à Mme CONSTANS Juanita

Etaient excusés sans pouvoirs : M NICOLLIN Stéphane et Mme BOLCHOFF Marine

* * *

Les délibérations inscrites à l'ordre du jour étaient les suivantes :

- 1°) Communications et informations diverses
- 2°) Marchés publics – Restructuration des ateliers communaux d'Amancy – Attribution des marchés de travaux
- 3°) Marchés publics – Avenant n°1 aux lots 3 et 4 du marché relatif aux travaux de requalification des espaces publics du centre bourg : modification de l'article 1.7 du C.C.A.P
- 4°) Urbanisme – Adoption du rapport local de suivi de l'artificialisation des sols
- 5°) Convention de mise à disposition d'un local au profit de Madame Florence MALLET pour organiser des cours de dessin
- 6°) Affaires diverses

Les délibérations suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

- **Attribution** des marchés de travaux pour la restructuration des ateliers communaux aux candidats suivants :

Entreprises	Lot	Montant
DECREMPS	1	89 989,39 €
ROGUET SERRURERIE	2	28 180,43 €
MOULET CARRARA	3	15 305,33 €
SEDIP	4	38 383,60 €
SAVOISIENNE DE CARRELAGE	5	7 041,59 €
FRANCE FERMETURE	6	5 500,00 €
CODEFROID	7	48 748,96 €
CP EXPERT	8	24 406,28 €
TOTAL HT		257 555,58 €
TOTAL TTC		309 066,70 €

Monsieur le Maire indique que les travaux débuteront début juin, pour une durée de 5 mois. Les locaux seront livrés en fin d'année.

Approbation de l'avenant n°1 aux lots 3 et 4 du marché relatif aux travaux de requalification des espaces publics du centre bourg modifiant l'article 1.7 du CCAP permettant la révision des prix pour les sociétés SOLS SAVOIE ET MILLET PAYSAGE.

Adoption du rapport triennal 2021-2023 relatif à l'artificialisation des sols dans le cadre de la loi n°2023-630 du 20 juillet 2023 visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols, dite loi ZAN (zéro artificialisation nette).

A ce jour, la commune a consommé la plupart de ses droits à construire en matière de ZAN. Monsieur le Maire indique qu'en 2050, si la loi est strictement appliquée, plus aucune surface ne devra être artificialisée. La gestion des permis de construire à venir, qui conduiraient à dépasser les droits à artificialisation octroyés à la commune, pose des difficultés car il y a des incertitudes sur l'évolution de la loi.

Approbation de la convention de mise à disposition de locaux à passer avec Madame Florence MALLET pour l'utilisation de la salle Bramafan de la Maison Pour Tous dans le cadre de cours de dessin et **fixation** du montant de la redevance annuelle d'occupation à 940 euros.

Monsieur le Maire indique que d'autres communes ont proposé une salle à Madame MALLET. Cette mise à disposition de locaux permet de maintenir l'activité sur la commune (car elle était proposée aux Comptoirs créatifs, qui vont fermer). Cette activité culturelle est en lien avec la politique de la commune, notamment l'organisation chaque année de l'exposition artistique.

Les points suivants ont ensuite été abordés par Monsieur le Maire :

- La création d'un cheminement piétons le long de la route d'Arenthon entre l'impasse des Voirons et l'Impasse des Lutins
- Le Salon « Vaches en piste » qui aura lieu à Rochexpo du 27 au 30 mars 2025. La commune de la Roche-sur-Foron a sollicité la commune d'Amancy pour loger les agriculteurs à la salle polyvalente, suite à un problème au gymnase de La Roche. Monsieur le Maire a donné son accord.
- La journée environnement avec l'inauguration d'une aire de compostage participative organisée le samedi 5 avril 2025

Madame Catherine IERVASI a donné des informations sur le SIVU Espaces Nautique des Foron.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h10

Fait à AMANCY le 25 mars 2025

Le Maire,

Dominique DOLDO

La secrétaire,

Catherine IERVASI

